

FONDS TOURISME DURABLE						
Action	Type	Périmètre***	% maximum d'aide prévisionnelle*	Plafond**	Unité	
<b>Mes actions liées à la restauration durable - FONDS TOURISME DURABLE</b> (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)						
R1	Modèle d'affaires restauration durable	Diagnostics et études	80%	2500 €		
R2	Formation à la cuisine durable et aux éco-gestes en restauration	Formation	70%	2000 €		
R3	Communication - Supports/actions de communication valorisant la restauration durable	Communication		2000 €		
R4	Evolution des approvisionnements et des menus	Investissement	80%	3000 €		
R5	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Investissement		2500 €		
R6	Prévention des déchets non alimentaires en restauration	Investissement		2500 €		
R7	Energie - Economie d'énergie en cuisine	Investissement		5000 €		
R8	Energie - Confort d'été et d'hiver lié à l'activité de restauration	Investissement		3000 €		
R9	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau en cuisine	Investissement		2000 €		
R10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau dans les sanitaires des restaurants / de l'activité de restauration	Investissement		1000 €		
R11	Ressources - dispositifs d'économie d'eau pour les espaces extérieurs et potagers liés à l'activité de restauration	Investissement	1000 €			
<b>Mes actions liées aux hébergements touristiques durables - FONDS TOURISME DURABLE</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)						
H1	Modèle d'affaires tourisme durable - Hébergement touristique	Diagnostics et études	80%	2500 €		
H2	Formation aux éco-gestes pour un hébergement touristique durable	Formation	70%	2000 €		
H3	Communication - Supports de communication valorisant l'hébergement touristique durable	Communication		2000 €		
H4	Energie - Accompagnement pour le financement de la rénovation globale	Diagnostics et études	80%	3000 €		
H5	Energie - Maîtrise des besoins de chauffage des chambres	Investissement		60 €/chambre ou € / pièce		
H6	Energie - Sèche-linge professionnel de grande efficacité énergétique	Investissement		800 €/ kg linge (capacité)		
H7	Energie - Bâche de nuit pour piscine	Investissement		5000 €		
H8	Energie & Confort d'été - actions sur les ouvertures (fenêtres)	Investissement		200 €/fenêtre		
H9	Energie & Confort d'été - végétalisation	Investissement		2400 €		
H14	Confort d'été et adaptation au changement climatique – la désimperméabilisation via des solutions végétalisées	Investissement		30 €/m <sup>2</sup>		
H15	Confort d'été et adaptation au changement climatique – la désimperméabilisation via des solutions grises	Investissement		15 €/m <sup>2</sup>		
H10	Ressources - Dispositifs d'économie d'eau pour les salles de bain des chambres ou des sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement		180 €/chambre ou €/douche		
H11	Ressources - Toilettes sèches pour les chambres et sanitaires liés à l'activité d'hébergement	Investissement		1000 €/toilette sèche		
H12	Mobilité - Abri vélo équipé de production photovoltaïque pour la recharge	Investissement		800 €/vélo dans la limite de 10 vélos		
H13	Déchets - Prévention des déchets non alimentaires dans les hébergements	Investissement		2500 €		
<b>Mes actions de rénovation globale des bâtiments et de qualité de l'air</b> (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)						
	Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique	Diagnostics et études	80%	1 100 ou 1,5	€ ou € / m <sup>2</sup> au sol suivant surface	
	Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie	Diagnostics et études		5%		des travaux d'isolation et ventilation
	Solaire photovoltaïque en autoconsommation pour les PME d'Outre-Mer	Investissement		Uniquement OM	1400 à 2400	€/ kW crête selon puissance installée
	Solaire photovoltaïque autonome pour les activités économiques non raccordées au réseau électrique des PME de Corse et d'Outre-Mer	Investissement		Uniquement OM + Corse	4800	€/ kW crête
	Brasseurs d'air de plafond	Investissement			250	€/ brasseur
<b>Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mon bâtiment tertiaire</b> (aide max totale dans cette catégorie = 50 000 €)						
	Isolation des combles perdus	Investissement	40%	8,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Investissement		15,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Isolation des planchers bas sur « espace non chauffé »	Investissement		10,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Isolation des murs par l'intérieur	Investissement		15,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Isolation des murs par l'extérieur	Investissement		40,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Isolation des toitures-terrasses ou couverture de pente inférieur à 5%	Investissement		40,0	€/ m <sup>2</sup> d'isolant	
	Mise en place de bardage extérieur ventilé	Investissement		Uniquement OM	40,0	€/ m <sup>2</sup>
	Ventilation mécanique double-flux	Investissement			2000	€
	Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A	Investissement			10,0	€/ m <sup>2</sup>

Mes actions liées à l'éclairage (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)					
Luminaires à modules LED régulés en fonction de l'éclairage naturel et la détection de présence	Investissement		80%	50	€/point lumineux
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanternes d'éclairage zénithal	Investissement			100	€/lanternau
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle	Investissement			100	€/conduit
Eclairage extérieur par luminaires LED	Investissement			50	€/point lumineux
Mes actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)					
Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides	Investissement		80%	350	€/équipement
Remplacement de fluides dans les équipements frigorifiques commerciaux pour utiliser des fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le réchauffement climatique	Investissement			350	€/équipement
Remplacement de meubles frigorifiques anciens avec groupe froid intégré par des équipements équivalents neufs avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique	Investissement		40%	1 500	€/équipement acquis
Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux anciens par des équipements neufs à groupe froid déporté avec des fluides frigorigènes moins impactant sur le changement climatique	Investissement			3 500	€/équipement acquis
Mes actions liées à la mobilité (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)					
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement		80%	5 000	€
Vélo cargo pour un usage professionnel	Investissement		40%	1 500	€
Abris sécurisé à vélo avec toit	Investissement		80%	250	€/vélo abrité
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid pour mon bâtiment existant****					
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement	Ne concerne que les régions suivantes : Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Corse, Nouvelle-Aquitaine (hors les départements des Landes et de la Haute Vienne), Occitanie, PACA (uniquement le Pays d'Arles) et les Outre-Mer.	65% (PE) 55% (ME)	1 000	€/MWh
Géothermie sur échangeurs compacts (corbeilles ou murs géothermiques) inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement			880	€/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer, sur eaux de surface et sur eaux usées inférieure à 25 MWh EnR/an	Investissement			500	€/MWh
Géocooling	Investissement			260	€/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solaire eau/eau (surface capteurs max 25m2)	Investissement			760	€/MWh
Création ou extension d'un réseau de chaleur ou de froid (alimenté à plus de 65% par une nouvelle production d'énergie renouvelable.)	Investissement			390	€/ mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 1200 MWh	Investissement	Les régions suivantes sont exclues car bénéficiant de Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRT) : Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine (uniquement les départements des Landes et de la Haute Vienne), PACA (hors Pays d'Arles) et Pays de la Loire. Pour ces territoires, s'adresser directement aux CCRT.	50% (PE) 40% (ME)	200 à 420	€/MWh
Solaire thermique d'une surface maximale de 25m <sup>2</sup>	Investissement		65% (PE) 55% (ME)	1 000 - 1 260	€/MWh solaire utile suivant zone géographique
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)					
Bilan des matières entrantes et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostique et études	Uniquement pour les services de traitement	80%	7 000	€
Récupération des eaux de pluie	Investissement			2 500	€/ cuve de 10m3
Broyeur de végétaux	Investissement	Limité à 1 broyeur		5 000	€
Mes actions liées à l'écoconception et aux labellisations (aide max totale dans cette catégorie = 25 000 €)					
Mise en œuvre Ecolabel Européen Hébergement Touristique	Diagnostique et études	Exclusivement en zone urbaine (hors Fond Tourisme Durable)	80% (PE) 70% (ME)	12 000	€
Certification ecolabel européen de produits ou services	Investissement	Secteurs disposant d'un référentiel opérationnel		2 000	€/produit ou service

Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour plus d'information et déposer un dossier, connectez vous à : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>  
\*Les aides chaleur/froid et éco conception ont un taux d'aide différents en fonction de la taille de l'entreprise, selon la définition communautaire.

\*\* l'aide ne dépassera pas les plafonds indiqués pour chaque ligne.

\*\*\* si pas de commentaire : conditions d'éligibilité générales FTD

\*\*\*\* le calcul des aides pour "Mes actions liées à la production de chaleur et de froid de mon bâtiment existant" diffère selon chaque projet. Renseignez-vous auprès de votre partenaire.